

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur du Produit

Nom Commercial ou Désignation Acide acétique, 1 N

Numéro de Produit 150

**Autre Identification des Numéros de
Produit** 150-1, 150-16, 150-2.5, 150-32, 150-5, 150-55, 150-8

1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Compagnie Ricca Chemical Company

Adresse 412 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

Téléphone 888-467-4222

1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA) 800-424-9300

CHEMTREC (International) 1+ 703-527-3887

1.5. Adresse du distributeur

Ricca Chemical Company

412 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

SECTION 2: Identification des Dangers

2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Classe de danger	Catégorie	Mention de danger	Mentions de précaution
Corrosion cutanée / irritation cutanée	Catégorie 1	H314	P260,P264,P280,P301+P330+P331, P303+P361+P353,P363,P304+P340, P310,P321,P305+P351+P338,P405, P501
Lésions oculaires graves / irritation oculaire	Catégorie 1	H318	P280,P305+P351+P338,P310

2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

Pictogrammes



Mot de Signal: Danger

Mentions de Danger:

REMARQUE : Les mentions de danger peuvent être combinées sur les étiquettes pour améliorer la clarté et la lisibilité.

Numéro de danger	Mention de Danger:
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

Mentions de précaution:

REMARQUE : Les conseils de prudence peuvent être combinés ou regroupés sur les étiquettes pour améliorer la clarté et la lisibilité.

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

Prévention

Numéro de précaution	Conseil de prudence
P260	Ne pas respirer fumées ou brouillard.
P264	Se laver mains, bras et visage soigneusement après manipulation.
P280	Porter gants de protection et protection oculaire.

Intervention

Numéro de précaution	Conseil de prudence
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Stockage

Numéro de précaution	Conseil de prudence
P405	Garder sous clef.

Élimination

Numéro de précaution	Conseil de prudence
P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans flux de déchets approprié conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

2.3. Dangers non Classés

Aucun autre danger identifié.

2.4. Ingrédients de toxicité aiguë inconnue

6 pour cent de ce mélange est constitué d'ingrédients de toxicité cutanée aiguë inconnue.

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

3.1. Composants du Mélange

Nom chimique (UICPA)	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	Poids%
water	eau	7732-18-5	94.04
acetic acid	Acide acétique; Ethanoic acid	64-19-7	5.96

SECTION 4: Premiers Soins

4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

Lentilles de Contact: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Peut provoquer une irritation, une rougeur, une douleur et des larmoiements.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Dilute with water or milk. Do not induce vomiting. Call a physician if necessary.

Inhalation: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact avec la Peau: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. Peut provoquer une irritation, une rougeur, et une douleur.

4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Légèrement corrosif. Laver à l'eau les zones de contact. En cas d'ingestion, diluer avec de l'eau et contacter un médecin si nécessaire. CONTACT AVEC LES YEUX : Peut causer l'irritation, la rougeur, la douleur et le larmoiement. CONTACT AVEC LA PEAU : Peut causer de l'irritation, de la rougeur et de la douleur.

4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Irrigate immediately with large quantity of water for at least 15 minutes. Call a physician if irritation develops. Remove to fresh air. Give artificial respiration if necessary. If breathing is difficult, give oxygen. Flush with plenty of water for at least 15 minutes. Call a physician if irritation develops. Dilute with water or milk. Do not induce vomiting. Call a physician if necessary.

SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

5.1 Moyens d'Extinction

Utiliser tous les moyens appropriés pour éteindre les feux Approximativementnants.

5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Ne présente aucun risque d'incendie ou d'explosion.

5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Utiliser une tenue de protection et un appareil respiratoire appropriés pour lutter contre les incendies Approximativementnants.



Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Porter gants de protection et protection oculaire.

6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Absorber avec un matériau inerte (vermiculite, sable). Ventiler, si nécessaire, le site du puits de déversement pour évaporer le liquide restant et dissiper la vapeur. Ne pas rincer à l'égout. Respectez toujours les réglementations locales, étatiques et fédérales.

SECTION 7: Manutention et Stockage

7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Garder sous clef. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques.

SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

OSHA américaine - Limites d'exposition admissibles (PEL) - Moyennes pondérées dans le temps (TWA)

Nom chimique	Numéro CAS	Limite d'exposition
Acide acétique	64-19-7	10 ppm TWA; 25 mg/m ³ TWA

OSHA américaine - Limites d'exposition admissibles (PEL) - Limites maximales

Aucune limite n'a été trouvée.

OSHA américaine - Limites d'exposition admissibles (PEL) - Limites d'exposition à court terme (STEL)

Aucune limite n'a été trouvée.

OSHA américaine - Substances chimiques spécifiquement réglementées

Aucune limite n'a été trouvée.

ACGIH - Valeurs limites d'exposition - Valeurs plafonds (TLV-C)

Aucune limite n'a été trouvée.

ACGIH - Valeurs limites d'exposition - Limites d'exposition à court terme (TLV-STEL)

Nom chimique	Numéro CAS	Limite d'exposition
Acide acétique	64-19-7	15 ppm STEL

ACGIH - Valeurs limites d'exposition - Moyennes pondérées dans le temps (TLV-TWA)

Nom chimique	Numéro CAS	Limite d'exposition
Acide acétique	64-19-7	10 ppm TWA

8.2. Controles de Exposición

Aucun contrôle spécifique n'est requis. Système normal de ventilation de la pièce est adéquat.

8.3 Equipement de Protection Individuelle

Protection Respiratoire: La ventilation normale de la pièce est adéquate.

Protection de la Peau: Gants résistants aux produits chimiques.

Protection des Yeux: Lunettes de sécurité.

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Propriétés Physiques et Chimiques

État Physique:	liquide
Couleur:	Incolore
Odeur:	vinaigre
Seuil d'Odeur:	Données non disponibles.
Point de Fusion / Congélation:	Approximativement 0°C
Point d'Ébullition Initial / Plage:	Approximativement 100°C
Inflammabilité:	Données non disponibles.
Limites d'inflammabilité / d'explosivité:	19.9% (Acide acétique)
Point d'éclair:	non inflammable
Température d'Auto-Inflammation:	Données non disponibles.
Température de Décomposition:	Données non disponibles.
pH:	2.4
Viscosité cinématique:	Données non disponibles.
Solubilité:	miscible
Pression de Vapeur:	Données non disponibles.
Taux d'Évaporation:	Données non disponibles.
Mass volumique et densité relative:	1.01
Densité de Vapeur relative:	Données non disponibles.
Caractéristiques des particules:	Données non disponibles.
Coefficient de Partage n-octanol/eau (valeur logarithmique):	Données non disponibles.

SECTION 10: Stabilité et Réactivité

10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Bases puissantes.

10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

SECTION 11: Données Toxicologiques

11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

Toxicité Aiguë - Exposition Orale:

Pas de toxicité aiguë.

Nom chimique	Numéro CAS	Toxicité
Acide acétique	64-19-7	Oral LD50 Rat 3530 mg/kg (Source: Canada_HSA)

Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:

Aucune information trouvée.

Toxicité aiguë - Exposition par inhalation:

Estimation de la toxicité aiguë par inhalation (ETA, vapeur): 142.6174 mg/L, 4 h(calculé)

Nom chimique	Numéro CAS	Toxicité
Acide acétique	64-19-7	Inhalation LC50 Rat > 8.5 mg/L 4 h (Source: Canada_HSA)

11.2 Cancérogénicité

Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Nom chimique	Numéro CAS	Classification
		No data found.

Programme national de toxicologie (NTP)

Nom chimique	Numéro CAS	Classification
		No data found.

Agents cancérogènes spécifiquement réglementés par U.S. OSHA

Nom chimique	Numéro CAS	Classification
		No data found.

11.3 Información Toxicológica Adicional:

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

SECTION 12: Données Écologiques

12.1. Écotoxicité

Nom chimique	Numéro CAS	Espèces	Exposition	Toxicité
Acide acétique	64-19-7	Freshwater Fish	Acute	LC50 96 h Pimephales promelas 79 mg/L [static] (EPA); LC50 96 h Lepomis macrochirus 75 mg/L [static] (EPA)
Acide acétique	64-19-7	Water Flea	Acute	EC50 48 h Daphnia magna 65 mg/L [Static] (EPA)

12.2. Persistance et Dégradabilité

Données non disponibles

12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

SECTION 13: Données sur l'Élimination

13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles

SECTION 14: Informations Relatives au Transport

14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Non Réglementé Selon les Réglementations DOT.



Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Non Réglementé Conformément à la Réglementation de l'IATA sur les Marchandises Dangereuses.

14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Non Réglementé Selon les Réglementations TDG.

SECTION 15: Informations sur la Réglementation

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

15.01. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Nom chimique	Numéro CAS	Informations réglementaires
No data found.		

15.02. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Danger

Nom chimique	Numéro CAS	RQ
No data found.		

15.03. Loi sur les Modifications et Réautorisations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Nom chimique	Numéro CAS	Informations réglementaires
Acide acétique	64-19-7	5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ

15.04. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxique

Nom chimique	Numéro CAS	Liste
No data found.		

15.05. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Nom chimique	Numéro CAS	Informations réglementaires
Acide acétique	64-19-7	Present (including glacial)

15.06. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Nom chimique	Numéro CAS	Informations réglementaires
Acide acétique	64-19-7	Environmental hazard; Environmental hazard (water solutions)

15.07. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Nom chimique	Numéro CAS	Informations réglementaires
Acide acétique	64-19-7	sn 0004

15.08. Proposition de la Californie 65

Nom chimique	Numéro CAS	Informations réglementaires
No data found.		

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

15.09. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Nom chimique	Numéro CAS	Liste	Statut
Acide acétique	64-19-7	DSL	Present
Acide acétique	64-19-7	NDSL	"Present" As Carboxylic acids, C1-5 [68937-68-8]
eau	7732-18-5	DSL	Present

15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

Nom chimique	Numéro CAS	Statut
Acide acétique	64-19-7	Present (ACTIVE)
eau	7732-18-5	Present [XU] (ACTIVE)

15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Nom chimique	Numéro CAS	Liste	Numéro
Acide acétique	64-19-7	EINECS	200-580-7
eau	7732-18-5	EINECS	231-791-2

15.12. Chine - Inventaire des substances chimiques existantes (IECSC)

Nom chimique	Numéro CAS	Statut
Acide acétique	64-19-7	Present [39068]
eau	7732-18-5	Present [32224]

15.13. Corée du Sud - Inventaire des substances chimiques existantes (KECI/KECL)

Nom chimique	Numéro CAS	Liste	Statut
Acide acétique	64-19-7	Annex 1	Present [KE-00013]
eau	7732-18-5	Annex 1	Present [KE-35400]

15.14. Japon - Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)

Nom chimique	Numéro CAS	MITI No.
Acide acétique	64-19-7	(2)-688
eau	7732-18-5	- (listed on Japanese Pharmacopoeia 8th Edition)

SECTION 16: Autres Informations

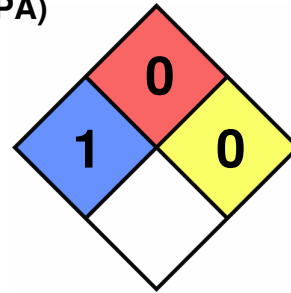


Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

16.1. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

Santé: 1
Inflammabilité: 0
Réactivité: 0
Danger Spécial:



16.2 Révision du Document

Date de la Dernière Révision:
2026-05-06

AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.